



Fédération Départementale des Chasseurs
de la Manche

L'OUVERTURE DE LA CHASSE DU GIBIER D'EAU SUR LE DPM

Le samedi **3 août** à **6 heures** sur le Domaine Public Maritime aura lieu l'ouverture de la chasse du gibier d'eau.

Attention ! La chasse au courlis cendré et de la barge à queue noire reste interdite. Retrouvez le détail des arrêtés pour chaque espèce sur notre site internet.

[Cliquez ici](#)



Information à tous les détenteurs d'appelants !

Pour cette nouvelle saison cynégétique, tous les détenteurs d'appelants doivent se déclarer auprès de la **Fédération Départementale des Chasseurs de la Manche !**

En effet, si vous possédez des oiseaux pour la pratique de la chasse du gibier d'eau, **un formulaire est à remplir**. Dans le cas où vous étiez déjà recensé lors de la saison précédente, un document de rappel vous a été envoyé sinon, veuillez télécharger, remplir et retourner le document à l'adresse du siège de la FDC50 ou par mail à christine.mauminot@fdc50.com

[Cliquez ici](#)

Information sur les attaques européennes !

La chasse de 15 espèces migratrices est menacée. Une réunion sur ce sujet vient d'avoir lieu à Bruxelles le 28 juin dernier.

En effet, un sous-groupe d'experts appelé Task Force for Recovery of Birds (TRFB) examine la « durabilité » de la chasse des oiseaux migrateurs sous l'angle scientifique, au sein d'une commission appelée NADEG.

Les chasseurs sont représentés par la FACE (Fédération Européenne des Associations de Chasse et de Conservation de la Faune Sauvage) et la France par un membre du Ministère. Il résulte de cette réunion du 28 juin que sur les 15 espèces, quatre canards sont pointés du doigt. Les espèces concernées sont le fuligule milouin, le canard siffleur; pour l'année prochaine, le canard souchet et le canard pilet.

Pour plus d'informations, cliquez ici

LES JOURNÉES DE LA BIODIVERSITÉ ET DE LA RURALITÉ EN CHIFFRES

Les Journées de la Biodiversité et de la Ruralité 2024

Un véritable succès !

=> **8 000 visiteurs** sur deux jours

=> Partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité, la Chambre d'Agriculture et la Fédération Départementale de la Pêche

=> Plus de **200 personnes** à la messe Saint Hubert

=> **5 villages** : Chasse - Pêche - Chiens - Biodiversité - Artistes et produits du terroir

=> **17 stands** consacrés aux associations cynégétiques du département

=> **13 stands** de partenaires institutionnels

=> De nombreuses animations comme l'équipage de grande vénerie « Vautrait Tad Koz », 14 sonneurs de trompes et un défilé d'une vingtaine de tracteurs d'époque

=> Des belles retombées médiatiques avec 95 821 personnes touchées par notre publication et 389 000 vues sur Facebook. De nombreux articles sont parus dans la presse (Ouest France, L'Agriculteur normand, la Presse de la Manche, Facebook).

=> Plus de 500 personnes à l'apéro concert animé par le groupe « Etincelle »

=> La fabrication et la vente de 160 pains à l'ancienne cuits au feu de bois au profit de l'association « les soudeurs du cœur ».



Randonnées :

121 participants
2 circuits de 12 et 6 kms

Ateliers cuisine :

4 ateliers animés par des chefs
cuisiniers avec une cinquantaine de personnes à
chaque présentation





**Stand de la biodiversité de
225 m2 :**

- Passage d'environ 1000 enfants
- Une quinzaine d'animations
- 450 votants au concours photos
- 50 enfants maquillés
- Plus de 300 enfants pour la chasse au trésor
- De nombreux selfies réalisés avec la mascotte.



Village des chiens :

- 500 chiens
- 67 chiens confirmés par 3 juges
- 3 concours "régionaux d'élevage" : Jack Russel, Epagneul Français et Braque de Weimar.



**De nombreuses races normandes
et races d'ornement :**

- Animaux valorisant nos races du terroir (âne normand, chèvres des fossés, moutons Roussin, Avranchin et du Cotentin, dindons normands, poules cotentines, vache Normande et ses veaux, et le Cob Normand).

Les 28 et 29 juin 2025 : objectif 10 000 visiteurs !

On compte sur vous !

**ChassAdapt, UN OUTIL DE GESTION ADAPTATIF
POUR UNE CHASSE DURABLE**

Avec **ChassAdapt**

Participez au suivi des Populations d'oiseaux

La FNC innove!
L'intelligence artificielle au service
d'une chasse durable
et responsable

Simple et rapide, l'application **ChassAdapt** permet de déclarer tous vos prélèvements en temps réel et de collecter des données scientifiques sur la dynamique des populations.

Comment ça marche ?

- 1 Déclarez votre prélèvement avec l'application **ChassAdapt** sur votre smartphone
- 2 Si l'appli le propose, photographiez l'oiseau
- 3 Un algorithme d'intelligence artificielle déterminera l'âge et le sexe de l'oiseau, à partir de la photo
- 4 Selon l'espèce :
 - Résultats en quelques heures !
 - Vous recevrez une notification
 - Bilan en fin de saison

Pour tout savoir, consultez notre page web et nos tutos sur : www.chasseurdefrance.com/autowling/

Développée par la FNC pour la mise en œuvre de la gestion adaptative, cette application gratuite, simple et pratique d'utilisation permet d'entrer ses prélèvements en quelques clics directement sur le terrain.

Vous connaissiez **ChassAdapt** pour vos prélèvements de bécasses. L'application, étendue à **TOUTES LES ESPECES**, vous permet désormais de déclarer **TOUS** vos prélèvements en temps réel même sans connexion internet.

En effet, la Fédération Nationale des Chasseurs lance une enquête nationale de grande ampleur sur les prélèvements de toutes les espèces chassables.

Pour y participer, c'est simple via ChassAdapt !

Pourquoi participer à cette enquête nationale ?

- Contribuer au maintien des espèces chassables et à une gestion durable
- Assurer la transparence et la crédibilité de la chasse
- Faciliter la collecte de données.

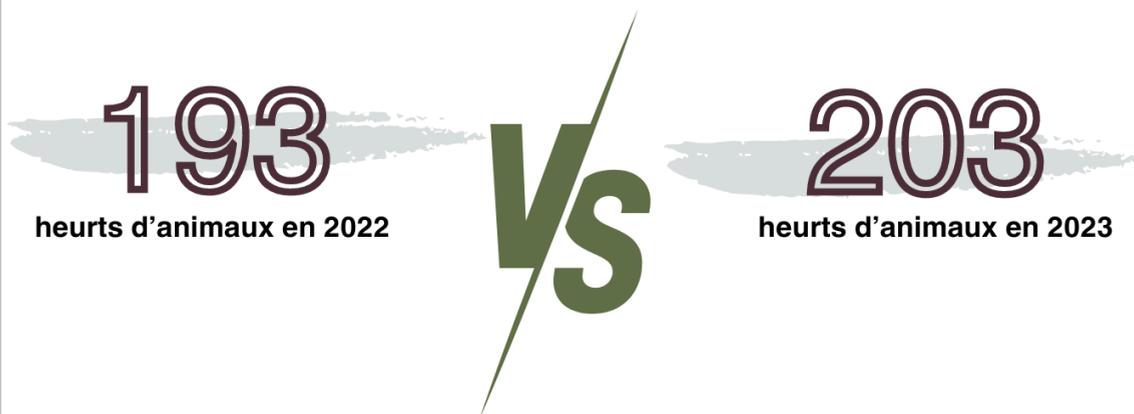
Quand je chasse, je chassadapt !

Depuis quelques temps, la Fédération des Chasseurs de la Manche travaille en collaboration avec SNCF réseau. En effet, la hausse des heurts d'animaux sauvages sur les voies ferrées pousse les équipes de SNCF Réseau à saisir ce problème à bras le corps en déployant un plan d'action aux côtés des préfetures et des Fédérations de chasse afin de limiter l'intrusion d'animaux.

4 leviers pour agir :

- Identifier les zones sensibles (pose de pièges photographiques, cartographie des zones)
- Limiter la présence de gibier à proximité des voies (débroussaillage, éco-pâturage ...)
- Eloigner la faune des voies (pose d'échappatoires, effaroucheurs, etc...)
- Travailler étroitement avec les parties prenantes.

LES CHIFFRES CLÉS EN NORMANDIE



+ 5.2% en 1 an

Un heurt

=

90 MIN
de retard en moyenne

=

4
trains impactés

=

4000
voyageurs concernés

15%

des retards en Normandie sont
liés à des divagations ou des
heurts d'animaux sauvages

DU NOUVEAU À LA FD !



Depuis novembre 2023, **la FDC 50** a renforcé son équipe par l'embauche de Yann Varin, chargé de la gestion du site de Saint Romphaire.

Auparavant salarié de l'APEI Centre Manche, il a souhaité donner un nouvel élan à sa carrière professionnelle en s'adonnant à sa passion pour le travail extérieur tout en conciliant son attrait pour les animaux. En effet, Yann, éleveur amateur de chèvres et de moutons de races locales, développera le pâturage au siège de la FDC 50 mais pas que !

Prochainement, des animations nature devraient voir le jour au sujet des races normandes ou encore sur la biodiversité en général.

La Fédération ainsi que les chasseurs de la Manche lui souhaitent la bienvenue.





Fédération Départementale des Chasseurs de la Manche

31 Rue des Aumônes, Saint Romphaire 50750 Bourgvallées

Tel : [02 33 72 63 63](tel:0233726363)

Mail : contact@fdc50.com

Cet e-mail a été envoyé à {{contact.EMAIL}}

Vous recevez cette newsletter, car vous êtes ou étiez adhérents à la FDC50

[Se désabonner](#)